

Michel Migliaccio

Directeur de l'école des Trois-Quartiers

### **1. Remarques d'ordre général.**

Voilà un groupe de travail qui a été constitué il y a deux ans et qui perdure : ce constat mérite déjà un commentaire.

**Sa durée indique l'attachement de ses membres au contenu et à la forme du travail.**

La composition du groupe, originale et innovante, pouvait être une marque de réussite mais aussi de difficultés.

Malgré les obligations de chacun, le rythme des réunions a été soutenu.

**Ce qu'il faudra pérenniser c'est le compte-rendu systématique après chaque réunion envoyé à chacun.**

L'association avec des personnes ressources telles que Romuald Normand et François Muller a été déterminante pour éviter l'enfermement ou la stagnation.

**Pour ce qui me concerne, ce travail a été une dynamique dans mon cheminement personnel, directeur depuis presque 20 ans, qui a pris ce groupe comme un renouveau.**

### **2. Au niveau des pratiques.**

**La première année fut une année d'observation et de réflexion.**

J'ai rencontré deux écueils : un problème dans la retransmission des interviews des élèves de notre école qui a occasionné un malentendu avec mes collègues ; mon absence au bilan de fin d'année du fait de l'impossibilité de remplacement, ayant classe ce jour là.

La deuxième année m'a motivé pour faire avancer la cause de la liaison premier et second degré en particulier avec le collège Peiresc.

Il a fallu renouer avec le principal qui s'est désisté au cours de la première année.

**Mais le projet que j'ai réalisé, initié par ma réflexion au sein du groupe, est celui de la mise en place des médiateurs élèves dans l'école.**

Ce projet placé dans le cadre du dispositif éco-école sur le thème des solidarités est intervenu après une suite de discussions sur la place de l'enfant dans l'école.

Les médiateurs sont en place depuis le mois de mai, cela m'a permis de travailler avec ma collègue titulaire de la CLIS qui s'est beaucoup investie participant à une journée de formation sur ce thème initiée par l'OCCE du Var. Il aura fallu une année de réunions avec des élèves volontaires, des parents, le psychologue scolaire, des enseignants et des responsables de l'OCCE pour que le projet débouche et devienne opérationnel.

Dans l'école, le conseil des délégués est une institution qui est inscrite et décrite dans le projet d'école. Cela fonctionne depuis 14 ans selon des modalités qui ont fait leur preuve, personne ne remet en cause sa validité.

Cela a facilité la mise en place des médiateurs par la place réelle que prend la parole de l'élève dans l'école.

**Le deuxième axe fut la liaison avec le second degré. Ce ne fut pas chose aisée du fait de l'absence du principal du collège de secteur et de l'éloignement au sens propre et au sens figuré de mes collègues de CM2.**

C'est reparti à l'occasion de la visite de classes organisée au sein des établissements concernés au mois de juin.

### **3. Perspectives d'avenir.**

**Il faudra continuer le contact avec nos collègues de Peiresc mais pour déboucher sur des projets concrets,** c'est vrai que les professeurs de collège ne peuvent pas se dédoubler quand ils ont commencé à travailler avec d'autres écoles. Il faut donc un lieu de rencontre et de formation commun pour les professeurs des deux degrés.

**Il sera indispensable de retrouver des partenaires chercheurs** et de s'informer de ce qui se pratique déjà en la matière dans notre pays et ailleurs.

**Comment répondre aux demandes de nos collègues énoncées dans le questionnaire ? Quelle co-formation mettre en place ? Comment élargir notre champ d'investigation en touchant de nouveaux collègues ?**

**Ce sont là des pistes qui me paraissent émergées de nos travaux de ces deux années.**

**Je serai heureux de m'y associer encore un an sachant que cela sera la dernière pour moi partant à la retraite en septembre 2014.**